

Charlotte Gauvry

L'interprétation du sens des énoncés. Une lecture contextualiste

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Charlotte Gauvry, « L'interprétation du sens des énoncés. Une lecture contextualiste », *Methodos* [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 27 février 2013, consulté le 27 février 2013. URL : <http://methodos.revues.org/3127> ; DOI : 10.4000/methodos.3127

Éditeur : Savoirs textes langage (UMR 8163)

<http://methodos.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://methodos.revues.org/3127>

Document généré automatiquement le 27 février 2013.

Tous droits réservés

Charlotte Gauvry

L'interprétation du sens des énoncés. Une lecture contextualiste

- 1 Dans l'héritage des travaux inauguraux de Gottlob Frege, Ludwig Wittgenstein et John L. Austin, le réalisme linguistique d'Oxford défend une thèse contextualiste en philosophie du langage. À l'encontre de la sémantique orthodoxe¹, le contextualisme défend que le contenu d'un énoncé ne peut pas être évaluable en termes de vérité ou de fausseté indépendamment de la prise en compte des circonstances de son énonciation. Il défend également que le sens de l'énoncé n'est pas déterminé par ce que l'on nomme, dans une approche vériconditionnelle, des « conditions de vérité » : comprendre le sens d'un énoncé ne revient donc pas à comprendre comment doit ou devrait être le monde pour que cet énoncé soit vrai. Là-contre, il soutient que la compréhension des critères qui fixent le sens de l'énoncé requiert aussi un ancrage en contexte. C'est ce que l'un des représentants les plus radicaux du contextualisme, Charles Travis, définit en termes de « sémantique sensible à l'usage » (*S-Use sensitivity*)². Si parler consiste bien à dire A de B, à signifier quelle valeur de A ou de B a du sens, à dire que A est tel ou tel, que A est B, etc. ou, plus spécifiquement, à appeler A (B), à décrire A comme B, à exprimer le jugement que A est B, et à effectuer toute une série d'actes de langage³, la détermination de ces « propriétés sémantiques » est sensible à l'usage. C'est en fonction d'une certaine « compréhension » [*understanding*] des objectifs qui sont déterminés par le contexte que l'on peut appliquer correctement ou non telle ou telle propriété et comprendre les critères qui fixent le sens des énoncés. En fidélité au paragraphe 84 des *Recherches philosophiques*⁴ de Wittgenstein, il s'agit de montrer « que l'application d'un mot n'est pas intégralement délimitée par des règles »⁵.
- 2 En conséquence, à l'encontre de la conception dominante, Travis défend l'idée que « le facteur dont la sémantique d'un élément dépend », c'est « l'usage »⁶. La thèse s'applique à « tous les éléments sémantiques »⁷. Pour le préciser, il n'est pas inutile d'analyser deux de ses exemples : dire qu'il y a du « lait » dans un « réfrigérateur » et attribuer un « poids » à une personne. On reprend le détail des exemples. Travis part de l'exemple d'un réfrigérateur dépourvu de brique de lait mais dans lequel un peu de lait a coulé dans le bac du bas⁸. Il en imagine deux contextes différents : 1) Hugo est en train de prendre son petit-déjeuner et de boire son café. Il demande à Odile : « Y a-t-il encore du lait dans le frigo ? » ; 2) Odile a demandé à Hugo de nettoyer le réfrigérateur. Au moment où il a fini et où il dépose son tablier, Odile lui demande : « Y a-t-il encore du lait dans le frigo ? ». Dans le premier cas, la réponse est négative, dans la seconde, elle est positive. Il s'agit pourtant du même énoncé et du même réfrigérateur décrit. Par l'exemple, Travis entend montrer, qu'*en fonction du contexte*, il est correct ou incorrect de dire qu'« il y a du lait » dans le réfrigérateur. C'est dire que l'attribution d'une propriété sémantique au mot « réfrigérateur » n'est ni déterminée de manière intrinsèque à la phrase (dans l'indifférence aux circonstances de l'énonciation ni selon un principe de tiers exclu. Pour consolider sa critique, Travis travaille un deuxième exemple comparable : Hugo monte sur sa balance le matin et lit qu'il pèse 79 kilos. Après son déjeuner, il s'habille chaudement, avec plusieurs couches de vêtements pour affronter la rigueur de l'hiver québécois. La question est de savoir si Hugo pèse moins de 80 kilos, c'est-à-dire si l'on peut attribuer à juste titre la propriété sémantique « pèse moins de 80 kilos » au nom « Hugo ». Comme dans l'exemple précédent, Travis imagine deux contextes : 1) Hugo doit participer à un événement sportif et il ne doit pas peser plus de 80 kilos ; 2) Hugo doit emprunter un pont très fragile pour traverser un ravin qui ne supporte pas plus de 80 kilos. Dans le premier cas, on répondra positivement à la question de savoir si Hugo pèse moins de 80 kilos et a le droit de participer à l'événement sportif en question ; dans le deuxième cas, on y répondra par la négative : habillé, Hugo pèse plus de 80 kilos et risque de faire céder le pont. Travis en conclut que l'énoncé « "Hugo pèse 79 kilos" » a des propriétés sémantiques différentes en fonction des occasions. En conséquence,

si on emploie ces mots de manière littérale, on peut dire des choses vraies ou fausses de Hugo, pour des conditions données et à un moment donné »⁹. On ne peut donc comprendre les critères qui fixent le sens de l'énoncé « Il y a du lait dans le frigo » ou « Hugo pèse 79 kilos » qu'en comprenant au préalable les objectifs fixés par le contexte déterminant qui tiennent lieu de standard de correction de l'application des propriétés sémantiques.

- 3 La question se pose alors de savoir quelle place est dévolue à l'*interprétation* dans la détermination contextualisée de ces propriétés sémantiques. Insister sur le fait que l'énonciation suppose un engagement dans un contexte et requiert une « compréhension » des objectifs fixés par ce contexte, est-ce affirmer que toute énonciation repose sur une *interprétation* des critères qui déterminent la compréhension du sens d'un énoncé ? La thèse de la « sensibilité à l'usage » consiste-t-elle à défendre que la compréhension d'un énoncé est toujours sujette à *plusieurs* interprétations ? Qu'entend-on ainsi par « interprétation » ? La libre attribution, subjective, d'une signification ? Un choix rationnel entre plusieurs significations ? Une donation de sens ? On entend précisément montrer que la manière dont il faut comprendre correctement le sens d'un énoncé (comme « Hugo pèse 79 kilos ») est fixée par le contexte de l'énonciation. Donc, en contexte, il n'y a jamais qu'*une* « interprétation » possible du sens de l'énoncé. Dans ces conditions, cela a-t-il encore un sens de parler d'« interprétation » ? Pour le dire autrement, l'interprétation normée en est-elle encore une ? C'est la place dévolue à ce concept d'interprétation dans les processus d'énonciation quotidiens que nous entendons interroger pour analyser ce qui, dans l'énonciation, et plus spécifiquement dans le processus de compréhension du sens d'un énoncé, relève bien d'une interprétation et en quel sens.

La détermination normée de la compréhension du sens des énoncés

- 4 Dans un article récent, « Thought's Social Nature »¹⁰, Travis examine la pertinence du concept d'« interprétation » dans la détermination du sens d'un énoncé. Il concède que la compréhension d'un énoncé ordinaire comme « la viande rouge est sur le tapis blanc »¹¹ ou « les voiles étaient rouges »¹² requiert une *interprétation*. Cela a en effet un sens d'interpréter si la viande en question est « du gibier ou du mouton, de l'Angus ou du Charolais »¹³, si « le tapis est ras ou à longues mèches »¹⁴ ou si « les voiles sont rouges du fait du soleil couchant »¹⁵ ou par nature. Cela signifie-t-il pour autant que la compréhension du sens d'un énoncé requiert nécessairement une interprétation ? L'intérêt de la thèse contextualiste consiste précisément à circonscrire le recours au concept d'interprétation et à montrer que, dans la plupart des cas, la compréhension du sens de l'énoncé, en tant que normée en contexte, est parfaitement déterminée et ne tolère pas d'interprétation.
- 5 En contexte, la manière dont il faut comprendre l'énoncé (« Hugo pèse 79 kilos », etc.) est déterminée, non pas par les connexions de sens de l'arrière-plan socio-culturel dont l'énoncé serait une application, mais par les critères objectifs fixés contextuellement, par convention. Une fois que le contexte est fixé (contexte de l'événement sportif ou de la traversée du pont, par exemple), le sens de l'énoncé est déterminé. Pour prendre un autre exemple de Travis, en contexte, cela n'a aucun sens de se demander si du « tofu » ou de la viande « en plastique » peut compter comme de la « viande », alors que cela peut en avoir dans d'autres contextes. Travis précise sa position de manière synthétique dans l'article « Thought's Social Nature » : « les signes peuvent admettre plusieurs interprétations, mais la signification que quelqu'un leur donne ne le peut pas »¹⁶. Le *sens* de l'énoncé ne s'interprète donc pas.
- 6 Pour préciser cette thèse, Travis ajoute un nouvel argument dans le même article : les locuteurs sont susceptibles de comprendre de manière objective le sens des énoncés en contexte et d'accorder en conséquence leur jugement sur la manière dont il faut les comprendre car ils sont doués d'une « capacité de reconnaissance »¹⁷ des critères conventionnellement fixés par le contexte qui les définit en tant que locuteurs rationnels. Cette « capacité de reconnaissance » rationnelle invalide la légitimité d'un recours à l'interprétation. C'est l'hypothèse qu'adopte Travis en exploitant la notion wittgensteinienne d'« accord » [*Übereinstimmung*] qui apparaît

dans les paragraphes 429, 430 et 431 des *Fiches*¹⁸ de Wittgenstein (et déjà dans les très célèbres paragraphes 241 et 242 des *Recherches philosophiques*). Citons le paragraphe 429 des *Fiches* :

« Tu dis : “*Ceci est rouge*”, mais comment décidera-t-on si tu as raison ? N'est-ce pas l'accord des hommes entre eux qui en décide ? »¹⁹

- 7 Travis commente ce paragraphe en soulignant qu'il ne peut y avoir, dans l'économie de la thèse contextualiste, de désaccord que sur fond d'un accord premier. Nous ne pouvons être en désaccord à propos de la question de savoir s'il y a du lait dans le frigo, si Hugo pèse plus de 79 kilos ou si les voiles sont rouges que si nous partageons « un accord minimal sur d'autres points »²⁰. Il faut que nous soyons au minimum d'accord « à propos des occasions où une chose le *serait* »²¹. Nous pouvons être en désaccord quant au fait de savoir s'il est légitime de considérer que les voiles du bateau sont rouges alors qu'elles reflètent la lumière du coucher du soleil que si nous sommes au préalable d'accord sur « la question de savoir si les tomates mûres, certains couchers de soleil, des poches de sang frais, ou d'autres choses encore, sont (de) la couleur dont il est alors question »²². C'est donc la capacité de reconnaissance des critères qui s'imposent en contexte qui définit l'accord qui forme une communauté de penseurs (et de locuteurs). Le contextualisme défend donc qu'il y a des critères objectifs qui fixent les conditions de correction de l'énonciation des énoncés. Ces critères ne relèvent pas d'une « décision collective » (§429 des *Fiches*) ou « d'un appel à la majorité » (§431 des *Fiches*). Ils sont fixés par le contexte dont tout locuteur rationnel est susceptible de reconnaître les critères et, en tant que tels, ils ne sont pas sujets à interprétation. Aussi, à l'encontre de tout relativisme, le contextualisme bien compris défend la thèse selon laquelle la compréhension du sens d'un énoncé, quoique contextualisée, « ne tolère pas d'interprétation »²³ car les critères de compréhension du sens sont fixés et reconnus par les locuteurs rationnels. C'est la condition nécessaire pour s'assurer de l'objectivité de nos énoncés et de la rationalité de nos pensées.
- 8 En contexte, la compréhension des critères qui fixent le sens de l'énoncé ne procède donc pas par interprétation. Cela signifie-t-il pour autant que l'on n'a *jamais* recours à l'interprétation pour comprendre le sens des énoncés ? N'existe-t-il pas des contextes spécifiques (des cas limites) où, non seulement on peut recourir légitimement à l'interprétation, mais où l'interprétation s'impose pour comprendre le sens de l'énoncé ? C'est l'hypothèse d'un usage *localisé* de l'interprétation que l'on souhaite maintenant examiner.

Un usage localisé de l'interprétation dans la compréhension des énoncés

- 9 On peut émettre l'hypothèse que si la compréhension du sens d'un énoncé (et des critères qui le fixent) n'est pas sujette à libre interprétation pour les raisons que l'on vient d'invoquer, il est parfois nécessaire d'interpréter certains *signes* du langage. C'est le cas des mots « ambigus », comme « agneau » dans la chanson « Mary a un petit agneau »²⁴, pour reprendre un exemple de Travis. Ou plus généralement de tout signe du langage qui peut tolérer plusieurs interprétations. Il faut alors distinguer soigneusement deux phénomènes incomparables : la compréhension du *sens* d'un énoncé et l'interprétation des *signes* du langage. C'est la distinction que propose déjà Travis dans la citation indiquée plus haut : « les signes peuvent admettre plusieurs interprétations, mais la signification que quelqu'un leur donne ne le peut pas »²⁵. Pour préciser cette distinction importante, et le sens à conférer alors au concept d' « interprétation », on renvoie aux analyses du *Cahier bleu*²⁶ de Wittgenstein dans la lignée desquelles s'inscrit Travis. Citons Wittgenstein : « On a envie de dire : “Tout signe est susceptible d'être interprété”. [...] Mais le *sens* ne doit pas être susceptible d'être interprété. Il s'agit de la dernière interprétation »²⁷. Wittgenstein concède certes que certains signes du langage requièrent une interprétation. Il prend l'exemple du « télégramme codé ». Pour comprendre ses signes, il faut d'abord les interpréter, c'est-à-dire, selon Wittgenstein, « les traduire dans une sorte d'image afin de les comprendre » :

Si vous voyez un télégramme codé, et que vous connaissez la clef de ce code, en général vous ne direz pas que vous comprenez le télégramme avant de l'avoir traduit en langage ordinaire. Bien

sûr, vous avez seulement remplacé une sorte de symboles par une autre ; et pourtant, si vous lisez à présent le télégramme dans votre langue, il n'y aura pas d'autre processus d'interprétation²⁸.

10 Certains signes codés ou ambigus requièrent donc une interprétation/traduction pour être « traduits en langage ordinaire ». C'est aussi le cas des signes « ordinaires » qui possèdent plusieurs significations. L'interprétation en question consiste à « traduire » ces signes en les « remplaçant » par un autre « symbole » moins ambigu. Mais Wittgenstein précise bien qu'une fois ces *signes interprétés*, « il n'y aura pas d'autre processus d'interprétation ». Une fois ces signes « traduits en langage ordinaire » non équivoque, la compréhension de l'énoncé ne tolère pas d'autre interprétation. La thèse du *Cahier bleu* se précise dans les *Recherches philosophiques*. Les *Recherches* insistent en effet sur le fait que, dans un jeu de langage donné, la compréhension du *sens* est immédiate et se passe de la médiation de l'interprétation. Ainsi que le confirment les paragraphes 234 et 235 des *Fiches* qui datent de la même époque : « quand je me sens chez moi dans l'image présente », « je n'interprète plus »²⁹ (§234). On retrouve la thèse contextualiste que nous défendons plus haut avec un argument « thérapeutique » supplémentaire. Dans le cas ordinaire, non seulement on n'a pas besoin de recourir à une interprétation, mais on s'en abstient pour prévenir toute « préoccupation » ou « inquiétude »³⁰ induite (§235). Pour reprendre les exemples précédents, sauf contexte exceptionnel, je n'ai pas à me demander si j'interprète correctement le signe « viande » ou « voile » pour comprendre le sens de l'énoncé « la viande est rouge » ou « la voile est rouge ». Plus exactement, il ne s'agit pas des mêmes processus. Si certains signes ont besoin d'être interprétés, la compréhension des critères qui fixent le sens n'est pas interprétée mais déterminée en contexte.

11 Pour autant, et c'est la deuxième hypothèse plus radicale à examiner, la question se pose encore de savoir s'il existe des cas où la compréhension des critères du sens eux-mêmes requiert une interprétation. En cas d'indétermination du contexte, cela a-t-il un sens de parler d'*interprétation du sens* de l'énoncé ? Pour préciser cette deuxième hypothèse, et le sens en lequel il pourrait être légitime de parler alors d'« interprétation », le recours aux analyses de Wittgenstein est encore précieux. Il est notamment éclairant de comparer les exemples des paragraphes 218 et 522 des *Fiches*. Il n'y est certes pas question d'interprétation du sens d'un énoncé mais du sens d'une expression corporelle. Cependant, la comparaison de ces deux paragraphes permet clairement de montrer à quelle condition on peut parler d'*interprétation* du sens. Prenons l'exemple du paragraphe 218 :

J'interprète [*interpret*] les mots. Certes – mais est-ce que j'interprète [*interpret*] aussi les mimiques ? Est-ce que j'interprète [*interpret*] une expression du visage comme menaçante ou amicale ? – Cela se peut.

Si je disais alors : « Il ne me suffit pas de percevoir le visage menaçant, il me faut d'abord l'interpréter [*interpret*]. » – Quelqu'un agite un couteau sous mon nez, et je dis : « Je saisis cela comme une menace »³¹.

12 « Il se peut » que j'aie besoin d'interpréter non pas seulement des « mots » mais aussi une expression. Dans l'exemple, cela a effectivement un sens de dire que l'on « interprète » le fait de sortir un couteau « comme une menace ». Car le comportement en question n'est pas immédiatement significatif et le fait que le couteau soit une menace n'est qu'une hypothèse parmi d'autres. La personne qui sort le couteau a peut-être simplement l'intention de couper son pain. Dans ce cas d'indétermination du contexte, cela a un sens d'avoir recours à l'interprétation. En revanche, dans l'exemple du paragraphe 522 des mêmes *Fiches*, cela n'a pas de sens de dire que j'*interprète* « comme une menace » un crocodile qui fonce sur moi à toute vitesse avec la gueule ouverte et les crocs acérés. Car dans ce contexte parfaitement déterminé, aucun doute n'est possible et aucune place n'est laissée (au malheur de la victime) à l'interprétation : le crocodile présente indéniablement une menace. Par ces deux exemples, Wittgenstein précise donc que cela a un sens de parler d'« interprétation » du sens d'une expression dans un cas bien localisé : quand on ne connaît pas son contexte d'application et que l'on doit alors la considérer « du dehors ». C'est exclusivement quand on ne connaît pas le contexte du couteau brandi que la possibilité d'« interprétations diverses » surgit. C'est dans ce cas limite, de la variation ou de la non identification immédiate du contexte, que

la compréhension tolère une interprétation. En revanche, la multiplicité des interprétations sont réduites à une seule, c'est-à-dire à néant, dès que l'on parvient à mobiliser le contexte discriminant. L'analyse s'applique à la compréhension du sens des énoncés. Localement, nous dit en effet Wittgenstein dans les *Recherches*, on peut aussi considérer qu'un énoncé comme « pendant un moment, j'ai voulu le tromper »³² requiert une interprétation [*Deuten*] (§638 des *Recherches*). Mais l'interprétation, précise Wittgenstein, n'est pas le cas normal. Pour que la compréhension des critères du sens requière une interprétation, « il faudrait qu'auparavant certains événements se soient produits »³³. Ce n'est qu'en cas de rupture de la compréhension des critères de la compréhension, en cas de changement de contexte, que cela peut avoir un sens de parler d'une « interprétation » du sens d'une expression corporelle ou d'un énoncé.

13 Par ces exemples – la compréhension de la menace d'un couteau brandi, de la charge du crocodile, d'un énoncé ordinaire – on retient que Wittgenstein fait un usage localisé du concept d'interprétation dans la compréhension du sens. C'est seulement dans le cadre bien circonscrit d'un échec de la compréhension, que la compréhension du sens peut être troublée et nécessiter un recours à une interprétation. Pour reprendre les exemples de Travis précédents, hors contexte, cela a bien un sens de dire que pour comprendre l'énoncé « la viande rouge est sur le tapis blanc », on a besoin d'interpréter les critères qui fixent le sens de l'énoncé : on a besoin d'« interpréter » si par « viande », le locuteur vise aussi une côtelette en plastique par exemple. Mais, en contexte, la question n'a pas de sens. Car en contexte, celui d'une dînette entre enfants par exemple, il est parfaitement déterminé que la côtelette en plastique compte comme de la viande et que l'énoncé « la viande rouge est sur le tapis blanc » a un sens, quand bien même c'est une côtelette en plastique qui est sur le tapis. Dans un autre contexte, celui d'un dîner entre adulte ou de la gamelle d'un chien, le sens de l'énoncé sera fixé différemment. C'est donc seulement en cas d'indétermination du contexte que le recours à l'interprétation des critères qui fixent le sens de l'énoncé s'impose, précisément pour restituer un contexte à l'énoncé (ou à l'expression corporelle) à comprendre.

14 Mais encore faut-il préciser en quel sens il est ici question d'« interprétation ». Il est manifeste que cette interprétation *locale* du sens, en cas de rupture de la compréhension, ne fonctionne pas de manière analogue à l'interprétation des signes à décrypter par « traduction ». Il n'est pas question, pour reprendre les mots de Wittgenstein, de « remplacer un symbole par un autre » pour interpréter le sens de l'énoncé « la viande rouge est sur le tapis blanc ». Car il ne s'agit pas seulement de traduire le signe « viande » par « viande de boucher », « viande en plastique », « croquette », etc. Pour préciser ce nouveau concept d'interprétation, remarquons que dans les paragraphes où il est en fait mention dans les *Recherches philosophiques*, Wittgenstein use du concept de « *deuten* » avec un usage modéré et assez neutre³⁴. Il se contente le plus souvent de souligner que l'on « donne du sens » aux énoncés par l'usage qu'on en fait, sans que cette donation relève nécessairement d'une interprétation. Le *Cahier bleu* souligne déjà clairement que « l'interprétation » [*interpretation*] n'est ni un acte qui vient se surajouter à l'énonciation, ni un acte de traduction³⁵. Ainsi que le précise par ailleurs la fin du paragraphe 34 des *Recherches*, il faut bien se garder de comprendre cette « *Deutung* » de même que la « compréhension » comme des « processus qui accompagnent le fait de donner ou d'entendre l'explication »³⁶. C'est vrai par excellence de l'usage localisé de l'interprétation qui retient notre intérêt : l'interprétation localisée des critères qui fixent le sens de l'énoncé. L'interprétation en question ne consiste pas à doubler l'énoncé. L'interprétation est le processus d'énonciation lui-même qui consiste à placer un énoncé dans un contexte quand ce dernier est manquant, et ainsi à lui « donner le sens » fixé par le contexte. Il ne s'agit aucunement de « traduction » ou d'interprétation des éventuelles « modifications » du dit contexte eu égard à une situation initiale de référence. C'est en ce sens neutre d'« interprétation » que cela a un sens de parler, localement, de l'interprétation du sens d'un énoncé.

15 On retient de ces analyses contextualistes qu'il est possible de parler d'interprétation d'un énoncé linguistique à deux titres et en deux sens. Il est légitime de parler de l'interprétation des *signes* du langage. En cas d'équivoque, on peut avoir à interpréter en quel sens tel ou tel signe est utilisé. Dans ce cas, l'interprétation consiste à « traduire en langage ordinaire » non

équivoque le signe ambigu et donc à « remplacer un symbole par un autre ». Mais on a aussi montré que les critères qui déterminent conventionnellement le sens des énoncés peuvent, localement, être sujets à « interprétation ». Ce dernier cas de figure n'intervient que dans des cas limite bien circonscrits : les cas où le contexte fait défaut. Car si c'est bien *en contexte* que sont déterminés les critères de sens des énoncés, c'est quand le contexte vient à manquer ou plus exactement quand celui qui cherche à comprendre ne comprend pas le contexte (car il n'y a jamais d'énonciation décontextualisée) que l'on peut avoir recours à une interprétation pour comprendre le sens de l'énoncé. Selon cet usage local de l'interprétation que nous concédons, l'interprétation n'est pas un acte de traduction ou de paraphrase de l'énoncé. C'est le processus d'énonciation qui consiste à donner sens à l'énoncé en déterminant son usage, c'est-à-dire en le replaçant dans son contexte. L'usage de l'interprétation est donc circonscrit et a exclusivement une vertu clarificatrice : on en use pour clarifier un usage mal compris dont le contexte d'application est dissimulé. C'est en ce sens seulement qu'il est légitime de parler d'« interprétation » du *sens* d'un énoncé.

16 Cela signifie inversement que, selon la thèse contextualiste que nous adoptons, normalement, la compréhension du sens de l'énoncé ne procède pas par interprétation. C'est donc une erreur de grammaire (au sens wittgensteinien) que d'identifier les deux concepts. On rejoint alors la remarque de Jacques Bouveresse : « en un certain sens, comme le remarque Wittgenstein, la compréhension et l'interprétation s'excluent l'une et l'autre. Dire que nous comprenons ne signifie cependant pas que nous ne pouvons pas interpréter davantage, mais simplement que nous ne le faisons pas »³⁷. C'est la leçon contextualiste que nous retenons des analyses de Wittgenstein, systématisées par Travis : quand le contexte est clairement défini, nous n'avons pas besoin d'interpréter le sens d'un énoncé pour le comprendre.

Notes

1 Notons que cette conception de la sémantique aujourd'hui dominante s'érige aussi, du moins partiellement, dans l'héritage des analyses de Frege et notamment de l'assertion selon laquelle le « sens » (*Sinn*) d'une phrase est une « pensée » (*Gedanke*) et sa « référence » (*Bedeutung*) sa « valeur de vérité ». Voir G. Frege, *Sur le sens et la référence*, trad. fr. par J. Benoist in *Philosophie du langage, Signification, vérité et réalité*, B. Ambroise et S. Laugier (éds.), Paris, Vrin, 2009, p. 62. De ces remarques frégréennes, la position dominante déduit une lecture vériconditionnelle du sens de l'énoncé. Connaître le sens d'une phrase serait connaître ses conditions de vérité.

2 Voir Ch. Travis, *The Uses of Sense. Wittgenstein's Philosophy of Language*, Oxford et New-York, Oxford University Press, 1989, 2001², p. 18 sqq. et plus précisément le chapitre 4 de la première partie.

3 *Ibid.*, p. 4-5.

4 L. Wittgenstein, *Philosophische Untersuchungen/ Philosophical Investigations*, G.E.M. Anscombe et R. Rhees (éds.) ; trad. angl. par G.E.M. Anscombe, Oxford, Blackwell, 1953 ; trad. fr. par F. Dastur, M. Elie, J.-L. Gautero, D. Janicaud, É. Rigal, *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard, 2004. RP par la suite.

5 RP, p. 74.

6 Travis s'appuie notamment sur le paragraphe 432 des *Recherches philosophiques* : « Tout signe *isolé* paraît mort. *Qu'est-ce qui lui donne vie ? C'est dans l'usage qu'il est vivant. A-t-il en lui-même le souffle de la vie ? – Ou l'usage est-il son souffle ?* », RP, p. 186.

7 Ch. Travis, *The Uses of Sense, op. cit.*, p. 18.

8 *Ibid.*, p. 19.

9 *Ibid.*, p. 20.

10 Ch. Travis, « Thought's Social Nature », *European Journal of Philosophy*, 2010 ; trad. fr. par B. Ambroise et Ch. Gauvry, « La nature sociale de la pensée », in *Le mental et le social*, B. Ambroise et Ch. Chauviré (éd.), Paris, Editions de l'EHESS, coll. « Raisons Pratiques », 2013. On cite la pagination anglaise avec notre traduction.

11 Ch. Travis, « Thought's Social Nature », art. cit. , p. 6.

12 *Ibid.*, p. 9.

13 *Ibid.*, p. 6.

14 *Ibid.*

15 *Ibid.*, p. 9.

16 *Ibid.*

17 *Ibid.*, p. 11 sq.

18 L. Wittgenstein, *Zettel*, G.E.M. Anscombe et G.H. von Wright (éd.) ; trad. angl. par G.E.M. Anscombe, Oxford, Blackwell, 1967 ; trad. fr. par J.-P. Cometti et É. Rigal, *Fiches*, Paris, Gallimard, 2008. F. par la suite.

19 F, p. 103.

20 Ch. Travis, « Thought's Social Nature », *art. cit.*, p. 4.

21 *Ibid.*

22 *Ibid.*

23 *Ibid.*, p. 22.

24 On renvoie au commentaire que propose Travis de la chanson « Mary had a little lamb » (« Marie a un petit agneau ») et de l'ambiguïté du terme « agneau » (animal ou viande à manger). Voir *The Uses of Sense*, *op. cit.*, p. 20.

25 Ch. Travis, « Thought's Social Nature », *art. cit.*, p. 9.

26 *The Blue and Brown Books* (1933-1935), R. Rhees (ed.), Oxford, Blackwell, 1958, ²1969 ; trad. fr. par M. Goldberg et J. Sackur, *Le Cahier bleu et le Cahier brun*, Paris, Gallimard, 1996. CB par la suite.

27 CB, p. 79-80.

28 CB, p. 82-83.

29 F, p. 63.

30 *Ibid.*

31 F, p. 60.

32 RP, p. 232.

33 *Ibid.*

34 On renvoie au commentaire de Jocelyn Benoist qui souligne que le terme *deuten*, contrairement au terme *auslegen* (utilisé par exemple par Heidegger), définit « une donation de sens en un sens neutre et minimal, pas nécessairement ni intrinsèquement “interprétatif” ». Voir J. Benoist, « Les limites de l'interprétation » in *Wittgenstein et les questions du sens*, n°20, Paris, *L'Art du comprendre*, 2011, p. 149.

35 « On pourrait objecter à cet argument que toutes ces interprétations présupposent un autre langage du mot. Et cette objection est pertinente si par “interprétation” nous voulons seulement dire “traduction dans un langage de mot” », CB, p. 36.

36 RP, p. 46.

37 J. Bouveresse, *Herméneutique et linguistique*, suivi de *Wittgenstein et la philosophie du langage*, Combas, L'éclat, 1991, p. 35. Il serait intéressant de montrer, puisque que c'est l'enjeu du livre de Bouveresse, en quoi une telle position se distingue de la position herméneutique, telle qu'elle est défendue par exemple par Gadamer. Mais ce n'est pas ici notre objectif.

Pour citer cet article

Référence électronique

Charlotte Gauvry, « L'interprétation du sens des énoncés. Une lecture contextualiste », *Methodos* [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 27 février 2013, consulté le 27 février 2013. URL : <http://methodos.revues.org/3127> ; DOI : 10.4000/methodos.3127

À propos de l'auteur

Charlotte Gauvry

Fondation des Treilles, Archives Husserl de Paris

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumés

L'article examine le rôle de l'interprétation dans la compréhension du sens d'un énoncé, selon une perspective contextualiste. Dans l'héritage des travaux inauguraux de Frege, de Wittgenstein et d'Austin, les principaux représentants du contextualisme – Charles Travis par excellence – soutiennent que la compréhension des critères qui fixent le sens des énoncés requiert un ancrage en contexte. Ces critères tiennent lieu de standard de correction de l'application des propriétés sémantiques. Mais dire que l'application des propriétés sémantiques d'un énoncé requiert la *compréhension* des critères qui sont discriminants dans un contexte, est-ce pour autant affirmer que le locuteur *interprète* librement quel critère est pertinent et donc qu'il peut interpréter différemment le sens d'un même énoncé qu'un autre locuteur qui est dans la même situation ? Le premier enjeu de l'article est de montrer, à l'encontre de toute conception relativiste de la compréhension, que les critères du sens sont normés de manière conventionnelle et donc, qu'en contexte, il n'y a jamais qu'une interprétation possible des critères. L'interprétation est imposée par le contexte qui la norme. Dans ces conditions, cela a-t-il un sens de parler d'*interprétation* du sens de l'énoncé ? Le deuxième objectif du texte est d'examiner si, *localement*, la compréhension des énoncés du langage ordinaire peut cependant tolérer une, et donc plusieurs interprétations. L'article distingue alors deux processus : l'interprétation des *signes* du langage qui se justifie dès lors que les signes en question sont ambigus et l'interprétation du *sens* de l'énoncé qui s'impose dans un cas bien circonscrit, en cas d'absence ou du moins de méconnaissance du contexte. Il distingue alors plusieurs concepts d'« interprétation » : l'interprétation qui consiste à substituer un symbole par un autre pour traduire un énoncé ambigu en langage ordinaire et l'interprétation qui ne se surajoute pas à la compréhension mais qui n'est autre que le processus de donation de sens lui-même et dont l'enjeu est exclusivement clarificateur.

This paper analyses the role of « interpretation » in the process of understanding the sense of an utterance from a contextualist point of view. Following the seminal work of Frege, Wittgenstein and Austin, the main thinkers of contextualism – and Charles Travis in the first place – argue that in order to understand the criteria that set the sense of an utterance, one requires to be anchored within a context. Those criteria work as a standard of correctness of the semantics properties application. However, one can wonder whether defending that the application of the semantics properties of an utterance stems from an understanding of the discriminating criteria in a given context, means that an individual speaker may interpret in a different way the sense of an utterance than an other speaker put in an otherwise same situation? The first purpose of this paper is to show, against a relativist conception of understanding, that the criteria of sense are determined by convention and, consequently, that in a context, there is just one possible interpretation of these criteria. The interpretation is determined by the context that norms it. Under these conditions, is it meaningful to discuss the “interpretation” of the sense of an utterance? The second purpose of this paper is to analyse if, locally, the understanding of the ordinary language utterances may admit one, hence several, interpretations. The paper distinguishes therefore between two process: the interpretation of the signs of language which is prominent when such signs are ambiguous; and the interpretation of the sense of an utterance which is a relevant option only in a very specific case, when the context is missing. The paper distinguishes consequently between several concepts of interpretation: interpretation as a substitution of a symbol by another one in order to translate the ambiguous utterance in ordinary language; interpretation which is not an additional process to understanding but the process of giving sense itself and whose aim is only a clarification one.

Entrées d'index

Index de mots-clés : compréhension, contextualisme, convention, critère, détermination, énoncé, interprétation, norme, relativisme, sens, signe

Index by keyword : contextualism, convention, criteria, determination, interpretation, norm, relativism, sense, sign, understanding, utterance